



PRÉSERVER **et protéger** **tous les êtres vivants**

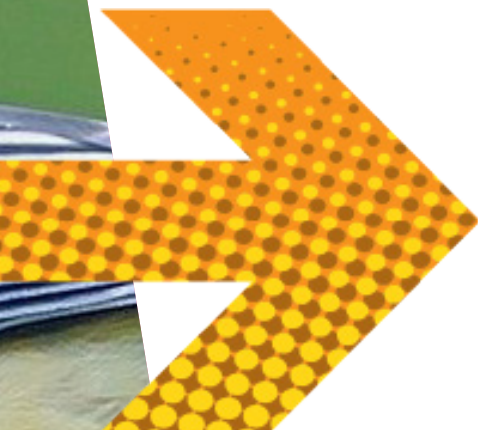
GRUPE DES ÉLU-ES - VILLE DE GRENOBLE

GRENOBLE
en
COMMUN

GRENOBLEENCOMMUN.FR - GROUPE.GEC@GRENOBLE.FR



ÉDITO



L'érosion de la biodiversité est un fait mondial : selon l'ONU, 1 million d'espèces (sur un total estimé à 8 millions) sont menacées d'extinction.

Avec le dérèglement climatique et l'extension des zones urbaines, elle s'accélère encore. Le rapport Planète Vivante du WWF révèle une baisse dévastatrice de 69% des populations d'animaux sauvages vertébrés en moins de 50 ans.

A Grenoble, nous agissons depuis 10 ans, à notre échelle, pour protéger le vivant.

SOMMAIRE

- ➔ Grenoble première ville pour les animaux
- ➔ Faire (re)vivre la faune en ville
- ➔ Ils reviennent à Grenoble

GRENOBLE, **PREMIÈRE VILLE POUR** **LES ANIMAUX**



En 2022 et 2024, Grenoble a été désignée première « ville pour les animaux » par l'association L214. Au-delà du classement, c'est la reconnaissance d'un travail transversal par notre municipalité depuis 2014.

MOINS DE VIANDE DANS LES ASSIETTES

Depuis 2014, les cantines scolaires proposent près de 2 repas végétariens par semaine pour tous les enfants. À partir de 2022, un nouveau cap a été franchi : le menu végétarien devient le menu standard de la restauration scolaire. Les événements protocolaires de la Ville sont également garantis 100 % végé et depuis 2025, Grenoble soutient le Veganuary.

UN POSITIONNEMENT CLAIR SUR DES QUESTIONS NATIONALES

À travers des vœux en conseil municipal, notre municipalité s'est positionnée sur des sujets nationaux ayant trait à la condition animale telle que la fin de la publicité pour les produits issus de l'élevage intensif, l'interdiction de la chasse le week-end ou encore l'interdiction de l'exploitation des animaux dans les cirques.

LE BIEN ÊTRE ANIMAL INTÉGRÉ À LA COMMANDE PUBLIQUE

Depuis 2020, des clauses relatives à la condition animale sont intégrées à la commande publique de la Ville de Grenoble pour ce qui concerne les approvisionnements en denrées alimentaires, en produits d'entretien et en mobiliers. Elles prennent notamment en compte l'accès au plein air des animaux, la réduction de leur temps de transport ou encore l'exclusion de l'abattage sans étourdissement.

UNE NOUVELLE APPROCHE DE LA PRISE EN COMPTE DES ANIMAUX LIMINAIRES

Pour gérer les populations des pigeons, Grenoble a opté dès 2016 pour les pigeonniers contraceptifs. Quant aux chats errants, le travail est porté avec les associations pour faciliter leur stérilisation et donc éviter la surpopulation.

À Grenoble, en plus d'utiliser des produits d'entretien vegans et non testés sur les animaux, le mobilier de la nouvelle salle du conseil municipal est entièrement vegan.



FAIRE (RE)VIVRE LA FAUNE EN VILLE



Agir pour plus de végétalisation, pour la réduction de la pollution lumineuse ou l'installation d'aménagements spécifiques a permis de concilier vie urbaine et protection de la faune locale. Avec un peu de chance (ou de patience), voici quelques espèces que vous pourrez croiser à Grenoble et les actions que nous menons pour elles.

LES OISEAUX



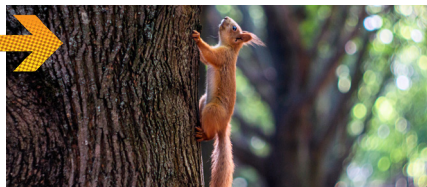
Les oiseaux sont au premier rang des espèces menacées. A Grenoble, le plan Lumière lancé en 2015 a fait baisser de 80% la pollution lumineuse, leur permettant de ne pas être désorienté dans leur cycle de vie. La Ville a également installé plus de 500 nichoirs depuis 2017 pour faciliter leur retour.

LES CHAUVES-SOURIS



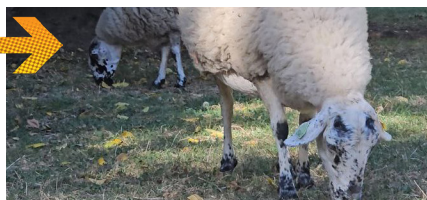
Les chauve-souris permettent, au même titre que certains oiseaux, de lutter contre la prolifération de moustiques. Pour faciliter leur présence en ville, des nichoirs spécifiques ont été installés depuis 2019 sur une proposition citoyenne issue des Budgets participatifs.

LES ÉCUREUILS



Ils sont présents essentiellement au parc Paul Mistral et dans le jardin des plantes Joséphine Baker. Pour leur permettre de circuler librement vers les berges de l'Isère sans danger, plusieurs écurouds, composés de cordages, ont été installés en 2019.

LES MOUTONS



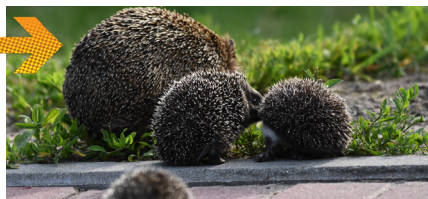
Ils ont fait leur entrée à la Ville en 2022 : 10 moutons forment le premier troupeau 100 % municipal en charge de l'éco-pâturage des espaces verts. Chaque printemps, ils reviennent dans nos parcs avant de rejoindre le centre horticole municipal pour passer l'hiver.

LE FAUCON PÉLERIN



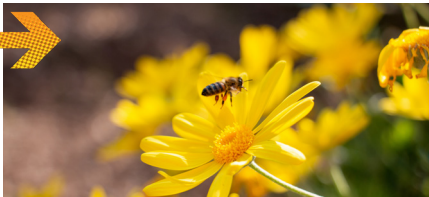
Ce sont les seuls résidents permanents de la tour Perret. Un couple de faucons niche dans les sommets de la tour d'observation centenaire. Pour éviter tout dérangement durant les travaux de rénovation, un nichoir spécifique a été installé à quelques battements d'ailes de là, sur le toit de l'hôtel de ville.

LE HÉRISSON



On peut encore le croiser dans certains quartiers grenoblois. Habités des jardins, les hérissons profitent du développement des espaces verts en pied d'immeuble et de la trame verte métropolitaine pour se nourrir et se déplacer. Régulièrement, la LPO lance une grande enquête pour identifier sa présence.

LES POLLINISATEURS



En adoptant le fauchage tardif, en bannissant les produits phytosanitaires et en dédiant des espaces aux plantes messicoles, la Ville favorise le retour des insectes pollinisateurs, particulièrement impactés par le changement climatique et l'agriculture intensive.

TRITONS & SALAMANDRES



Le triton palmé et la salamandre tachetée sont deux espèces patrimoniales menacées à Grenoble. Pour ne pas les voir disparaître, un réseau de mares a été creusé depuis 2020, en partenariat avec la LPO, dont la plus visible se situe sur le terrain du centre horticole municipal.



Pour limiter la population des animaux liminaires, la Ville agit notamment avec l'installation de pigeonniers contraceptifs. La limitation des populations de pigeons et de rats est de la responsabilité de chacun-e : **ne les nourrissez pas, et jetez vos déchets dans des bacs fermés !**

ILS REVIENNENT À GRENOBLE



LE CASTOR

Très difficile à observer, quelques spécimens se sont installés sur les rives de l'Isère et du Drac en laissant des troncs rongés comme indices de leur présence.

LE BLAIREAU

Présent dans les bois de la métropole, il lui arrive (comme le sanglier) de faire une incursion en ville. A Grenoble, on peut le croiser avec beaucoup de chance.



LE RENARD

Quelques spécimens ont été observés en ville ces dernières années. Le renard est aussi un prédateur de petits rongeurs en ville comme en campagne.

En ville comme à la campagne, ces espèces restent des espèces sauvages. Pour leur sécurité et la vôtre, observez-les en respectant leur tranquillité et leur environnement !

ET AUSSI...



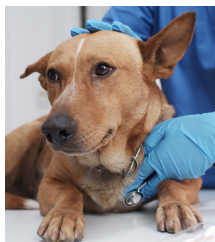
PRENDRE SOIN DES CHATS LIBRES

L'espérance de vie des chats des rues est très faible, car les conditions sont difficiles. Depuis 2021, Grenoble a noué un partenariat avec les associations Cosa Animalia et One Voice pour leur stérilisation et la construction de refuges pour chats libres.



LES ANIMAUX DE COMPAGNIE AUTORISÉS DANS LES EHPAD

Les Ehpad de la Ville et les Résidences autonomie permettent à leurs résident-es d'être accompagnés de leur animal de compagnie.



DES SOINS SOLIDAIRES POUR LES ANIMAUX

Lauréat du Budget participatif 2017, le Lieu est un lieu d'accueil de jour pour les personnes en situation de précarité. C'est aussi l'endroit où celles-ci peuvent, depuis 2021, faire soigner et vacciner leur animal de compagnie par les vétérinaires de l'association SoliVet.



RECUEILLIR LES ANIMAUX ABANDONNÉS

Grenoble soutient la SPA du Dauphiné. La Ville subventionne le dispensaire SPA qui prodigue des soins vétérinaires aux animaux des personnes en grande précarité. Une nouvelle chatterie pour recueillir les chats abandonnés s'est ouverte en 2023.



LES MARES : RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ

Avec 47 nouvelles mares métropolitaines (dont 22 à Grenoble), nous oeuvrons pour le maintien de ces espaces naturels indispensables à la biodiversité.



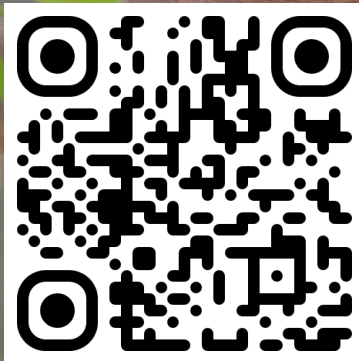
Les arbres sont nos alliés pour rafraîchir la ville, et les alliés de la biodiversité. Pour préserver notre patrimoine arboré, nous avons adopté en 2015 un barème de l'arbre permettant de donner une valeur financière aux arbres en cas de dégâts.

Grenoble travaille à la protection et la préservation de la biodiversité et des animaux depuis 2014.

Pour en savoir plus, RDV sur le site www.grenobleencommun.fr

Pour suivre l'actualité politique, militante et institutionnelle du groupe
Grenoble en Commun.

Rendez-vous sur grenobleencommun.fr :



Retrouvez toute l'actu des élu-es grenoble en commun sur

GRENOBLEENCOMMUN.FR

ET SUR NOS
RESEAUX SOCIAUX



Réalisé par les élu-es du groupe Grenoble en Commun

Publication : Février 2025

Directeurs-rices de publication : Laura Pfister / Nicolas Beron Perez